

PETITE ENFANCE Le géologue cantonal prend la décision de demander le déplacement d'une structure d'accueil sédunoise de la petite enfance. Elle n'est en effet pas aux normes sismiques.

La crèche Pré-Fleuri doit déménager dans un proche avenir

CATHRINE KILLÉ ELSIG

La crèche Pré-Fleuri, située au centre de la ville à proximité de la clinique, est l'une des cinq crèches-garderies de la ville de Sion. Sa capacité d'accueil est de 30 places pour des enfants âgés de 18 mois à 4 ans.

Cette structure louée par la commune pour les besoins de la petite enfance devra déménager dans un proche avenir.

La nouvelle nous a été communiquée hier après-midi par le géologue cantonal interrogé sur des informations concernant l'état actuel de la construction de ce lieu dédié à la petite enfance dans la capitale du canton.

« Je suis très surpris de cette nouvelle. »

L'UN DES PARENTS CONCERNÉS

En effet, le bâtiment qui abrite au premier étage cette structure « n'est pas aux normes sismiques », selon le spécialiste.

Une demande de travaux par les propriétaires a été faite il y a quelques années pour aménager les chambres de bonnes sous le toit, une requête qui a induit un premier examen de l'immeuble.

Expertise complète

Le géologue cantonal précise « que l'expertise qui accompagnait en 2009 la demande d'autorisation pour augmenter la surface habitable montrait que le niveau occupé était particulièrement fragile en cas de séisme majeur. »



Le bâtiment qui l'abrite n'étant pas aux normes sismiques, personnel et enfants de la crèche Pré-Fleuri devront avoir déménagé dans un an au plus tard. LOUIS DASSELBORNE/LE NOUVELLISTE

Le complément d'expertise qu'il avait alors exigé – et dont il a eu connaissance indirectement en février 2013 – confirmait ce diagnostic. « Etant donné que la copropriété requérante n'a toujours pas renouvelé officiellement sa demande sur la base de ce complément, je pense qu'elle a

abandonné son projet », ajoute-t-il. Jean-Daniel Rouiller nous a annoncé qu'il va saisir incesamment le Service communal de l'édilité pour que cette école déménage au plus tard d'ici à un an.

Le géologue cantonal rappelle qu'il « y a quelques années une

classe infantine a été décimée en Italie par un séisme du fait que l'immeuble n'était pas aux normes sismiques. »

Réaction de l'Hôtel de Ville

Du côté de l'Hôtel de Ville, on ne désire pas pour l'heure

commenter cette information. « On attend le courrier du géologue cantonal pour prendre position mais il est clair que s'il y a des dispositions à prendre, on les prendra dans les meilleurs délais. »

L'un des parents interrogés qui place son enfant dans cette

structure d'accueil se dit « très surpris et même choqué de cet état de fait, j'étais loin d'imaginer un tel problème. »

Il poursuit en déclarant: « Cela m'attriste d'autant plus que l'équipe éducative est très compétente et que je suis très content du fonctionnement de cette crèche. »

MUSIQUE La classe d'accordéon du Conservatoire cantonal se distingue au Concours suisse.

Une véritable « razzia » de premiers prix

« Avant le concours, je leur dis que le concours est déjà réussi. S'ils y vont, c'est qu'ils sont prêts, qu'ils ont bien travaillé. » Stéphane Chapuis, professeur d'accordéon au Conservatoire cantonal est très fier de ses élèves. Six d'entre eux ont en effet remporté le premier prix de leur catégorie lors du Concours suisse d'accordéon organisé au début du mois à Orsières.

« Progresser avant tout »

Julie de Palma, Manon Largey, Marie Largey, Valentin Claivoz – présents sur la photo – et leurs camarades Zoé Martin et Naomi Sanchez ont tous et toutes remporté le premier prix de leur catégorie. Une belle satisfaction pour eux comme pour leur professeur, même si ce dernier envisage plus le concours comme une occasion de progresser. « Le but du concours



Julie de Palma (8 ans), Manon Largey (10 ans), Marie Largey (9 ans), Valentin Claivoz (18 ans). LE NOUVELLISTE

n'est pas forcément de faire des points. C'est une satisfaction, c'est certain, de remporter un premier prix. Mais l'objectif premier est de progresser et d'avoir une motivation supplémentaire. Avec ces élèves, ça a très bien fonctionné. Ils ont doublé, triplé, voire quadruplé leurs heures de travail et étaient très bien préparés », ajoute Stéphane Chapuis.

Talent à suivre

Le Concours suisse organisé par l'Ecole d'accordéon Yves Moulin au centre scolaire d'Orsières cette année réunissait près de 70 accordéonistes en herbe ou confirmés. Et le jeune Valentin Claivoz a remporté le premier prix de la catégorie soliste A, « avec un programme de très haut niveau qu'on voit en classe professionnelle ». Un talent à suivre de très près. ● JFA

MÉMENTO

ARDON

Loto des enfants. Samedi 15 février, au hall populaire d'Ardon, un grand loto des enfants aura lieu dès 14 h. Ouverture des portes à 13 h 30. Prix des abonnements: 12.-/carte puis 8.-/carte supplémentaire. Magnifiques jeux et jouets à gagner! Petite buvette sur place. Venez nombreux soutenir la ludothèque et le ski-club d'Ardon. Informations: 079 296 36 84.

SION

Formation de fromager.

Dans le cadre de la formation continue, l'Ecole d'agriculture du Valais à Châteauneuf, propose le cours suivant: du 24.03 au 25.04: Fromager d'alpage et du 22.04 au 23.05: Fromager en production fermière. Inscriptions online sur www.vs.ch/agriculture ou, par téléphone au 027 606 76 20.